

les grands auteurs ou même favoriser la paresse naturelle. Il sait bien mieux que personne, lui qui s'est fait une pensée si vivante, que la vie de l'esprit ne s'alimente qu'au contact direct des ouvrages qui ont leur plein et entier développement. Car ces citations et ces lectures ne sont que des fragments d'une pensée organique; on ne peut les bien comprendre qu'en les replaçant dans le milieu naturel auquel elles appartiennent. Un membre, séparé du corps dont il fait partie, perd de sa beauté et même de sa signification.

C'est donc un bon livre, un livre d'une pédagogie originale et ingénieuse, que votre Institut vient de publier. Après les lettres autorisées des plus hauts pasteurs de l'Église, il ne m'appartient plus de parler de la vérité et de la solidité du fond. Je n'ai pu cependant m'empêcher de remarquer avec un véritable bonheur que l'auteur n'a pas craint, toutes les fois qu'il l'a pu, de montrer les points de contact entre le christianisme et la philosophie. C'était la méthode de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche. Je ne saurais penser qu'elle soit mauvaise.

Il ne me reste plus maintenant, mon bien cher Frère, qu'à souhaiter au nouveau volume qu'il ait beaucoup de lecteurs, par conséquent les éditions qu'il mérite, et surtout qu'il réponde aux intentions de votre vénéré Supérieur général, à celles de l'auteur comme aux vôtres propres, en formant beaucoup de généreuses et solides convictions.

Veillez agréer, mon bien cher Frère, l'assurance de mes sentiments bien respectueux et dévoués.

G. FONSEGRIVE.

PRÉFACE

DE L'ÉDITION COMPLÈTE DU COURS DE PHILOSOPHIE

Ce livre répond au programme du baccalauréat moderne *Lettres-Philosophie*, qui est identique, moins quelques notions d'histoire de la philosophie, à celui du baccalauréat classique. Par son caractère pratique, il sera très utile aux candidats dont l'examen comporte une dissertation, qu'on ne peut traiter d'une manière convenable sans avoir des connaissances philosophiques assez étendues.

L'enseignement *moderne* n'aura vraiment le caractère d'un enseignement *classique* que si les études y sont couronnées par un cours sérieux de philosophie. « Nous appelons, et nous pensons que l'on doit appeler enseignement classique, disait naguère un ministre de l'instruction publique, celui qui ne donne pas seulement à l'esprit une certaine quantité de savoir, mais qui lui donne surtout une *méthode*; celui qui, prenant l'enfant, lui apprend à penser et, par voie de conséquence, à bien exprimer sa pensée; celui qui n'a nullement une destination utilitaire, une application particulière et immédiate, et qui n'est pas une préparation spéciale à telle ou telle profession, mais qui donne l'éducation intellectuelle et morale dans sa généralité et dans son intégralité. »

L'enseignement philosophique ne doit pas se borner à étudier l'évolution historique des problèmes, mais s'efforcer de dégager les principes, les principes moraux surtout, qui gouvernent la vie, si l'on veut que cet enseignement soit vraiment éducatif et n'aboutisse pas « à brouiller les idées des jeunes gens et à leur donner le vertige », suivant l'aveu de M. Fouillée. C'est ainsi qu'a procédé Bossuet dans l'éducation du Dauphin. « Pour les choses qui regardent la philosophie, dit-il dans sa *Lettre à Innocent XI*, nous les avons distribuées de sorte que celles qui sont hors de doute et utiles à la vie lui puissent être montrées sérieusement et dans toute la certitude de leurs principes. Pour celles qui ne sont que d'opi-

nion et dont on dispute, nous nous sommes contenté de les lui rapporter historiquement. » Et dans sa *Politique tirée de l'Écriture*, il dit encore : « Les vraies études sont celles qui apprennent les choses utiles à la vie humaine. » (Liv. V, art. 1^{er}.)

Cette méthode est aussi celle qu'indique M. Ollé-Laprune : « En toute chose, étudier à fond ; de toute idée considérer le tout, autant que possible, et chercher à voir clair, à toucher le fond, à saisir les liens avec le reste, mais *en commençant toujours par mettre en relief le plus solide et le plus sûr...* Ainsi les esprits redeviendront capables de considérer les idées simples dans toute la certitude de leurs principes et d'en suivre les conséquences avec rigueur. » (*Les Sources de la paix intellectuelle*, p. 118.)

M^{gr} Dupanloup, dans son ouvrage sur la *Haute éducation intellectuelle*, s'élève avec force contre la philosophie où dominent les discussions purement théoriques. « Le but de la philosophie, dit-il, ce n'est pas seulement le *bien savoir*, c'est le *bien faire*. Étudier pour connaître, connaître pour aimer, aimer pour pratiquer, telle est la philosophie. On la mutile, on la scinde déplorablement, on la sépare de ce qu'elle a de plus essentiel et de plus grand, quand on veut la considérer comme une science purement spéculative et la restreindre à ce que Bossuet appelait avec dédain le *philosophique pur*, c'est-à-dire la pure spéculation, la pure abstraction. Tout dans la philosophie doit tendre à rendre meilleurs ceux qui s'y appliquent.

« Il faut enseigner aux jeunes gens une philosophie pratique et morale ; et, par une philosophie pratique et morale, j'entends que le résultat des études philosophiques, bien conduites, devrait être d'opérer comme une transformation morale dans l'âme d'un jeune homme, et de faire prédominer la raison, la conscience, la loi, le devoir, la vertu, la pensée de Dieu, là où les impressions, l'imagination, les sens peut-être et les premiers mouvements des passions naissantes, dominaient. Et, si une éducation chrétienne avait préservé le jeune homme de ce dernier écueil et maintenu dans sa conscience l'empire du devoir, je m'appliquerais du moins à substituer des convictions réfléchies, et par conséquent plus fortes, à ce qui n'était encore que d'heureux instincts ou de simples habitudes ; en un mot, je voudrais le rendre *plus homme*, c'est-à-dire *plus gouverné par la raison et la conscience*.

« Le but de la philosophie est de former ce que Platon appelait des *âmes philosophes*, c'est-à-dire des âmes comprenant que l'homme doit s'appliquer à faire prévaloir, dans sa vie, la raison,

la conscience, la volonté de Dieu, et qu'on ne vit pas en homme quand on ne vit pas de cette façon.

« Et c'est pourquoi, en logique, par exemple, les professeurs de philosophie doivent s'appliquer à prémunir les jeunes gens, non seulement contre les causes d'erreur qui viennent de l'esprit, mais encore et surtout contre celles qui viennent du cœur ; leur montrer que les ténèbres du cœur sont plus redoutables encore que celles de l'esprit, et leur inculquer fortement la nécessité d'une bonne discipline morale, même pour le bon gouvernement de l'intelligence ; leur faire sentir, en un mot, que le cœur doit être pur pour que l'esprit soit lumineux. » (*Haute éducation*, II, liv. II, x.)

C'est en vue d'un tel résultat qu'a été rédigé ce *Cours de philosophie*. On s'y est efforcé de dégager, de mettre en relief les idées et les principes qui constituent la philosophie traditionnelle, telle que l'ont professée les docteurs de l'Église, en particulier saint Thomas. Cette philosophie, que Léon XIII a si vivement recommandée, n'est pas une perpétuelle discussion de systèmes, mais elle a pour but d'apprendre à diriger raisonnablement sa pensée et sa vie¹.

Des études philosophiques ainsi conçues s'imposent à tous ceux qui veulent être en état de résister au torrent des mauvaises doctrines et exercer autour d'eux l'influence du bien. C'est ce qu'ont proclamé, avec Léon XIII, nombre d'évêques, et en maintes circonstances. Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, disait dans une réponse à l'allocution qui lui fut adressée à son retour de Rome, le 9 avril 1893 : « A moins d'avoir fait un cours sérieux de logique et de philosophie chrétienne théorique et morale, un catholique est comme un homme sans cuirasse et sans armes dans le conflit intellectuel qui fait rage autour de lui. La littérature et la science du jour, les activités intellectuelles et même la conversation courante des *leaders* de la pensée moderne, exigent d'un catholique une forte instruction basée sur la philosophie catholique. Si cette formation manque, si cette armure intellectuelle fait défaut, ou bien les catholiques jetteront leurs âmes dans le tourbillon créé par le conflit ou la réunion des innombrables courants rationalistes et y périront, ou bien ils se contenteront d'y porter une marque visible d'infériorité intellec-

¹ « Ne nous perdons pas en discussions infinies. Nous n'avons pas deux vies, l'une pour chercher la vérité, l'autre pour la pratiquer. » (OZANAM.)

tuelle. Rien ne peut remplacer cette formation de l'esprit, dont je parle : ni la littérature, ni les goûts élevés, ni les relations sociales, ni le faux brillant donné par les universités nationales.

« Quand je parle de la nécessité d'un Cours de philosophie catholique, ne supposez pas que j'aie en vue le clergé. Je pense, au contraire, aux laïques. Les laïques catholiques devraient être le sel de la société et comme une lumière brillant dans des lieux sombres. Ils devraient faire plus que de tenir tête aux fausses théories et à la critique destructive qui ont cours dans la société où ils vivent... La philosophie devrait former une part essentielle de toute éducation vraiment libérale et catholique. » (*Catholic Times*.)

Cet ouvrage est un essai de réalisation de ces hautes vues et de ces désirs, nés de la conscience des besoins de la société.

Il est divisé en quatre parties :

- 1^o Psychologie ;
- 2^o Logique formelle et éléments de philosophie scientifique ou Méthodologie ;
- 3^o Métaphysique et Théodicée ;
- 4^o Morale, théorique et pratique.

On commence par la *Psychologie*, parce que toutes les autres parties de la philosophie impliquent la connaissance de l'âme. La puissance de l'homme, dans la pensée comme dans l'action, est dans l'emploi ordonné de toutes ses forces. S'il ne connaît pas ces forces, comment pourra-t-il les appliquer aux fins supérieures que réclame sa nature ? « Il n'y a pas de bien, là où n'est pas la science de l'âme. » (*Prov.*, XIX, 2.)

Bien que les notions de *Métaphysique* soient exposées en une suite de leçons spéciales, on y a fait appel chaque fois qu'on les a crues utiles à l'intelligence d'une question, et l'on s'est efforcé de les rendre accessibles à tous. C'a été d'ailleurs l'idéal poursuivi dans l'ouvrage entier. Sans négliger les progrès récents des sciences philosophiques, on a visé bien moins à être *complet* qu'à former des esprits ouverts, observateurs et réfléchis. On s'est donc limité aux points nécessaires et suffisants ; on a exclu les questions qui exigeraient un excès de *subtilité* ou une *érudition*

que l'âge des élèves ne comporte pas, et, par la même raison, on a écarté certaines théories trop nouvelles pour être solidement fondées.

Dans la *Logique*, on insiste sur les principes et les applications de la méthode aux diverses sciences. « Ce n'est pas assez, comme l'a fort bien dit Descartes, d'avoir l'esprit bon, le principal est de l'appliquer bien. » — Avoir un esprit *méthodique*, trouver en chaque chose la méthode qui convient et la suivre avec constance, voilà le secret des vies bien remplies, qui étonnent par la quantité et la grandeur des œuvres réalisées et des œuvres entreprises.

En *Morale*, comme en Psychologie et en Logique, on s'est efforcé d'abord d'exposer clairement la vérité et de la faire resplendir dans tout son éclat, plutôt que de prendre à partie les erreurs ; car « la force, comme le dit Bossuet, est dans la vérité tranquillement exposée ».

La nécessité de connaître les principes, d'éclairer la raison pour régler la volonté, a été bien mise en lumière par Léon XIII, dans l'Encyclique *Æterni Patris* (4 août 1879) : « La nature de l'homme est telle, que dans sa conduite il doit prendre la raison pour guide ; par suite, si l'intelligence s'égare, la volonté s'égarera sur ses pas. De là vient que la dépravation des doctrines, qui sont l'objet de la raison, réagit sur la vie des hommes et la rend, elle aussi, dépravée. Au contraire, si la raison est saine, si elle reste attachée aux vrais et solides principes, elle aura, pour le bien de l'homme et de la société, l'influence la plus heureuse. »

Les différentes parties de ce *Cours de philosophie* sont divisées en une série de *leçons*.

Les leçons n'ont pas une longueur égale ; chacune d'elles embrasse un sujet et le développe autant que l'exige la nature de la question et que le permet le cadre de l'ouvrage. La préoccupation de traiter avec la même étendue les diverses matières eût parfois amené des développements oiseux ; d'autres fois, on eût été contraint de trop limiter les applications et les exemples, de soulever les questions sans les résoudre, faisant ainsi naître des doutes au lieu de donner des convictions.

Pour faciliter l'étude, on a multiplié les divisions et les titres, dégagé les définitions et varié les caractères typographiques. En général, ce qui est imprimé en gros caractères doit être étudié avec plus de soin.

Les citations et les notes, qui sont nombreuses, ont surtout pour but de faire connaître les auteurs classiques en philosophie

et d'inspirer le désir de les lire. Il va sans dire toutefois que, en général, le fait de citer les auteurs implique seulement l'approbation du passage emprunté, et non celle de toutes les doctrines contenues dans leurs ouvrages.

Chaque leçon est suivie d'un *tableau analytique* ou plutôt d'un *résumé* substantiel, sous forme de tableau. L'étude de ce *résumé* suffit, une fois la leçon bien comprise, pour en faire voir nettement le plan et saisir tout ce qu'elle contient d'essentiel.

Ces *tableaux* seront appréciés des professeurs, qui connaissent par expérience la difficulté qu'éprouvent les élèves à embrasser d'un coup d'œil et à relier entre elles les diverses parties d'une question. Ces vues d'ensemble sont cependant nécessaires : seules elles peuvent établir dans l'esprit du jeune homme, au lieu de connaissances fragmentaires, un corps de doctrines qui demeure la règle de la pensée et de la conduite. Cet ouvrage n'a pas d'autre but, et on s'estimerait heureux de l'avoir atteint.

Outre la *table* qui contient les titres des *leçons*, on pourra consulter, pour les recherches, une *table alphabétique et analytique* renfermant les termes les plus usuels de la philosophie, et renvoyant aux divers endroits de l'ouvrage où sont traitées les notions qui y répendent.

PROGRAMMES

NOTA. — L'ordre adopté dans le programme n'enchaîne pas la liberté du professeur; il suffit que les questions indiquées soient toutes traitées.

PROGRAMME DE 4^e MODERNE

MORALE PRATIQUE

Notions préliminaires. — Premières données de la conscience, 140.

Devoirs domestiques. — Devoirs des parents envers les enfants. — Devoirs des enfants envers les parents. — Devoirs des frères et sœurs, 252-257.

Devoirs sociaux. — Respect de la vie humaine, 260. — Respect de l'honneur et de la réputation. Les outrages, la calomnie, la médisance. Condamnation de la délation et de l'envie, 268. — Respect de la propriété, 271. — Le vol et la fraude sous toutes leurs formes, 278. — Caractère sacré des promesses et des contrats, 218, 281. — Équité, 195, 280. — Reconnaissance, 212, 282. — La bienfaisance : l'aumône, l'obligation d'assister ses semblables dans le péril, le dévouement, le sacrifice, 215, 216, 285, 291. — Devoirs de l'amitié, 257. — Respect de la vieillesse, 283. — Respect des supériorités morales, 283.

Devoirs à l'égard des animaux, 208, 287.

Devoirs réciproques des maîtres et des serviteurs, 256.

Devoirs civiques. — La patrie et le patriotisme, 289.

L'obéissance aux lois, 301. — Le respect des magistrats, 301. — L'impôt, le service militaire, le vote, 301.

Devoirs personnels. — Devoir de conservation personnelle, 235. — Le suicide, 236. — Principales formes du respect de soi-même : Tempérance, 193, 245. — Prudence, 191, 242. — Courage, 192, 247. — Respect de la vérité, 241. — Sincérité vis-à-vis de soi-même, 242. — Devoir de cultiver et de développer toutes nos facultés, 235. — Le travail, sa nécessité, son influence morale, 248.

Devoirs religieux et droits correspondants, 263, 309.

PROGRAMME DE PREMIÈRE

(LETTRES-SCIENCES ET LETTRES-MATHÉMATIQUES, MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES)

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE. — La science, les sciences, 1. — Classification et hiérarchie des sciences, 7-13.

Les sciences mathématiques : leur objet, leurs principales divisions. — Méthode : définitions; axiomes, démonstrations, 50-62.

Les sciences de la nature : leur objet, leurs principales divisions, leurs méthodes, l'expérience; les méthodes d'observation et d'expérimentation. — La

classification. — L'hypothèse. — L'induction. — Rôle de la déduction dans les sciences de la nature, 63-82.

Les sciences morales : leur objet, leurs caractères propres, leurs principales divisions. — Méthode : l'induction et la déduction dans les sciences morales, 83-91.

Rôle de l'histoire dans les sciences morales : la critique historique, 92-99.

Exposé sommaire des principales hypothèses générales dans les différents ordres des sciences, 100-109.

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE MORALE. — Les faits de l'ordre moral, leurs caractères propres; la liberté et la responsabilité; la personne morale, 140-161.

Les fins de la vie humaine, le bonheur, l'utilité, le devoir, 175, 223. — Platon, 195. — Les stoiciens, 232. — Kant, 174, 179, 184, 232.

L'individu. — Devoirs envers la personne morale, 235. — La dignité humaine, 205.

La famille. — Sa constitution morale, 252. — Esprit de famille, 256.

L'autorité dans la famille, 255.

La société, 251, 259, 292. — Le droit et les droits, 202, 259. — Respect de la personne dans les autres hommes, l'esclavage, le servage, les abus de pouvoir, 259-265.

Respect de la personne dans ses croyances et ses opinions; liberté religieuse et philosophique, tolérance, 262, 265.

Respect de la personne dans ses biens. — Principe de la propriété, 271-279.

La justice et la charité. — Formes diverses de la charité. — Le dévouement, 211-218, 283-287.

La patrie, la nation, ce qui la constitue. — La puissance publique. — L'État et les lois. — Fondement de l'autorité publique. — Le gouvernement. — Devoirs et droits des gouvernants, 289-303.

Sanction de la morale, 219-222, 110-118. — Dieu, 118-135. — La religion naturelle, 309-312.

PRÉLIMINAIRES

I^{re} LEÇON

LA SCIENCE, LES SCIENCES

Définition de la science. — La science peut être définie soit *en elle-même*, soit au point de vue de *l'esprit qui la possède*. Considérée *dans l'esprit*, la science est la *connaissance certaine de la vérité*; c'est un état de l'esprit qui est opposé à l'ignorance. Considérée *en soi*, elle est un *système de connaissances sur un objet donné*; un *système*, c'est-à-dire un ensemble de connaissances, d'idées générales, reliées entre elles par des rapports logiques. La géométrie, par exemple, est l'ensemble des connaissances générales et raisonnées que nous avons des grandeurs mesurables.

Dans son sens le plus général, la science est, comme la philosophie, l'explication des choses, la recherche des *raisons*. « On ne sait vraiment, a dit Aristote, et après lui Bacon, que si l'on connaît les causes, » c'est-à-dire les *raisons* des choses.

Deux sortes de raisons nous servent à *comprendre* les choses et à les *expliquer* : les *causes* et les *lois*. Les causes répondent plus particulièrement à la question *pourquoi*, et les lois à la question *comment*. *Pourquoi*, par exemple, une pierre abandonnée à elle-même tombe-t-elle? c'est-à-dire quelle *cause* agit pour produire ce phénomène? *Comment* tombe-t-elle? c'est-à-dire de quelle *manière*, suivant quelle *loi*?

La cause d'un phénomène est la *force* qui le produit; la loi est la *manière constante* dont il est produit : c'est le *rapport constant de coexistence* ou de *succession* entre deux phénomènes; quand il y a rapport de succession, l'un des deux phénomènes, l'antécédent, est appelé cause, et l'autre, le conséquent, est appelé effet. Un être, en tant qu'il agit, est cause, et en tant qu'il a un mode déterminé d'action, il est assujéti à une loi.

A proprement parler, la cause est raison par rapport à l'effet, la loi par rapport aux faits, la fin par rapport aux moyens, le principe par rapport aux conséquences.

Ce dernier point de vue est celui des sciences abstraites, où il n'y a pas de faits à expliquer, par conséquent pas de causes à découvrir; on y cherche les rapports nécessaires entre certaines vérités qui sont des *principes*, et d'autres qui sont des *conséquences*. Ces rapports sont bien, si l'on veut, des lois (*lois mathématiques, lois géométriques*), mais des lois de *coexistence*, non de *succession*, les conséquences étant renfermées dans les principes. — Les lois de coexistence ne sont pas seulement en mathématiques, on les trouve également dans les sciences naturelles : les *corrélations organiques*, chez les êtres vivants, les *types*, ou ensembles des caractères constitutifs de ces êtres, sont des lois de coexistence.